

Nom commercial: MilbaStop

Version: 1 / CH

Date de révision: 04.06.2024

Numéro de la matière: R-299738:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 04.11.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

MilbaStop

Numéro d'enregistrement

UFI SVYM-P1UQ-4A9C-RGP5

Identification de substance / produit

BAuA-Nr: N-111948

No.-PR 299738

Numéro CHZN5011

d'approbation:

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Insecticide à usage professionnel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Albert Kerbl GmbH

Felizenzell 9

84428 Buchbach

No. de téléphone +49 8086 933-100

No. Fax +49 8086 933-500

Service émetteur / Albert Kerbl GmbH Tel.: 0049-(0)8086-933-302
téléphone

Adresse email de la sdb-team@kerbl.com

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Joint poison information center for the states of Mecklenburg-Western Pomerania, Saxony, Saxony-Anhalt and Thuringia c/o HELIOS Klinikum Erfurt Nordhäuser Strasse 74

Tel.: (03 61) 73 07 30 - Fax: (03 61) 7 30 73 17

E-Mail: ggiz@ggiz-erfurt.de - Internet: www.ggiz-erfurt.de

Tox Info Suisse : numéro d'urgence 24 heures sur 24 : 145

Adresse de contact nationale suisse:

IFR Associés, 4 Rue du Mont-Blanc, 1211 Genève 1, Switzerland; +41 22 789 71 10

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: MilbaStop

Version: 1 / CH

Date de révision: 04.06.2024

Numéro de la matière: R-299738:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 04.11.2024

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Sens. 1 H317

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 1 H410

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P333+P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P391

Recueillir le produit répandu.

P501.9

Éliminer le contenu / récipient comme un déchet problématique.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient

Géranol

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Cyperméthrine

Nom commercial: MilbaStop

Version: 1 / CH

Date de révision: 04.06.2024

Numéro de la matière: R-299738:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 04.11.2024

No. CAS	52315-07-8			
No. EINECS	257-842-9			
Concentration	>= 7	< 10	%	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Acute Tox. 4	H302		
	Acute Tox. 4	H332		
	STOT SE 3	H335		
	Aquatic Acute 1	H400		
	Aquatic Chronic 1	H410		
	STOT RE 2	H373		Système nerveux

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 H400 M = 100000

Aquatic Chronic 1 H410 M = 100000

ATE orale 500 mg/kg

ATE par inhalation, 3,3 mg/l

Poussières/Brouillards

cATpE par inhalation, Vapeurs 11 mg/l

Géraniol

No. CAS 106-24-1

No. EINECS 203-377-1

Concentration >= 1 < 3 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Sens. 1 H317

Autres ingrédients**Propane-1,2-diol**

No. CAS 57-55-6

No. EINECS 200-338-0

Concentration >= 1 < 25 %

Le renvoi: [3]

Notent

[3] Substance à limites d'exposition professionnelle

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger les secouristes. Procéder à un lavage corporel soigneux (douche ou bain). Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: MilbaStop

Version: 1 / CH

Date de révision: 04.06.2024

Numéro de la matière: R-299738:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 04.11.2024

Laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer des réactions allergiques cutanées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

Avis aux médecins / Risques

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produits extincteurs en poudre, Mousse, Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

Nom commercial: MilbaStop

Version: 1 / CH

Date de révision: 04.06.2024

Numéro de la matière: R-299738:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 04.11.2024

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout, informer immédiatement les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter la formation d'aérosol. Dépoter uniquement sur des aires équipées d'un dispositif d'aspiration. Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation. Conserver le récipient bien fermé. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Équipement de protection individuelle : voir chapitre 8. Toujours se laver les mains après avoir manipulé le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10-13

Autres matières combustibles et non combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker au frais

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Insecticide à usage professionnel

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Tenir une douche de secours à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Nom commercial: MilbaStop

Version: 1 / CH

Date de révision: 04.06.2024

Numéro de la matiere: R-299738:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 04.11.2024

- Protection respiratoire - Note**
En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.
- Protection des mains**
Gants résistant aux produits chimiques
Matériau approprié NBR (Nitril-Kautschuk)
Use chemical-resitant gloves! Suitable for short-term use: 1,4mm Latex or 0,85mm Nitrile (Recommended: Kerbl Fletex (Latex), or Kerbl Chemex (Nitrile))
La protection des mains doit se conformer EN 374.
- Protection des yeux**
Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.
- Protection du corps**
Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques. Chaussures de sécurité

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État de la matière** liquide
- Point de fusion**
Remarque Non applicable
- Point de congélation**
Remarque non déterminé
- Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**
Remarque non déterminé
- inflammabilité**
Produit non combustible.
- Limite inférieure et supérieure d'explosion**
Remarque non déterminé
- Point d'éclair**
Remarque Non applicable
- Température d'inflammabilité**
Remarque non déterminé
- température de décomposition**
Remarque non déterminé
- valeur pH**
Remarque non déterminé
- Viscosité**
Remarque non déterminé
- solubilité(s)**
Remarque non déterminé
- Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Nom commercial: MilbaStop

Version: 1 / CH

Date de révision: 04.06.2024

Numéro de la matière: R-299738:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 04.11.2024

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité et/ou densité relative

Valeur 0,982

Densité de vapeur relative

Remarque N'est disponible

Caractéristiques des particules

Remarque Non applicable

9.2. Autres informations**La limite de l'odeur**

Remarque non déterminé

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque non déterminé

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse lorsqu'il est stocké et manipulé conformément aux instructions.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Nom commercial: MilbaStop

Version: 1 / CH

Date de révision: 04.06.2024

Numéro de la matiere: R-299738:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 04.11.2024

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

ATE	5.555,555	mg/kg
	6	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Cyperméthrine

Espèces	rat	
DL50	500	mg/kg

Géraniol

Espèces	rat	
DL50	3600	mg/kg

Propane-1,2-diol

Espèces	rat	
DL50	22000	mg/kg
Source	ECHA	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
----------	--	--

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Cyperméthrine

Espèces	rat	
DL50	> 2000	mg/kg

Géraniol

Espèces	lapin	
DL50	> 5000	mg/kg

Propane-1,2-diol

Espèces	lapin	
DL50	2000	mg/kg
Source	ECHA	

Toxicité aiguë par inhalation

ATE	> 100	mg/l
Administration/Forme	Vapeurs	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	
ATE	> 20	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Cyperméthrine

Espèces	rat	
CL 50	3,3	mg/l

Nom commercial: MilbaStop

Version: 1 / CH

Date de révision: 04.06.2024

Numéro de la matière: R-299738:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 04.11.2024

Durée d'exposition 4 h
Administration/Forme Poussières/Brouillards

Propane-1,2-diol

Espèces rat
CL 50 44,9 mg/l
Durée d'exposition 4 h
Source ECHA

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

sensibilisation

Remarque Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation (Composants)**Géraniol**

évaluation sensibilisant
Remarque Des réactions d'allergie sont possibles.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**Cyperméthrine**

Toxicité chronique
Voie d'exposition orale
Espèces mammifère, espèce indéterminée
NOAEL 5 mg/kg

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**Cyperméthrine**

Nom commercial: MilbaStop

Version: 1 / CH

Date de révision: 04.06.2024

Numéro de la matiere: R-299738:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 04.11.2024

Exposition unique

évaluation

Peut irriter les voies respiratoires.

Cyperméthrine

exposition répétée

évaluation

Risque présumé d'effets graves pour les organes.

organes : Système nerveux

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Donnée non disponible.

Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité pour les poissons (Composants)

Cyperméthrine		
Espèces	Salmo gairdneri	
CL 50	0,0028	mg/l
Durée d'exposition	96 h	
Cyperméthrine		
Espèces	Pimephales promelas	
NOEC	0,00003	mg/l
Durée d'exposition	34 d	
Géraniol		
Espèces	Poisson	
CL 50	22	mg/l
Durée d'exposition	4 d	
Géraniol		
Espèces	Poisson	
CL 100	46,4	mg/l
Durée d'exposition	4 d	
Géraniol		
Espèces	Poisson	
NOEC	10	mg/l
Durée d'exposition	4 d	
Propane-1,2-diol		
Espèces	Poisson	
CL 50	40,613	g/l



Nom commercial: MilbaStop

Version: 1 / CH

Date de révision: 04.06.2024

Numéro de la matiere: R-299738:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 04.11.2024

Durée d'exposition 4 d
Source ECHA

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Cyperméthrine

Espèces Daphnia magna
CE50 0,0003 mg/l
Durée d'exposition 48 h

Cyperméthrine

Espèces Daphnia magna
NOEC 0,00004 mg/l

Géraniol

Espèces Daphnia magna
CE50 10,8 mg/l
Durée d'exposition 48 h

Toxicité pour les algues (Composants)

Cyperméthrine

Espèces Pseudokirchneriella subcapitata
CE50 > 0,1 mg/l
Durée d'exposition 96 h

Cyperméthrine

Espèces Pseudokirchneriella subcapitata
ErC50 0,11 mg/l
Durée d'exposition 96 h

Géraniol

Espèces Algues
CE50 13,1 mg/l
Durée d'exposition 72 h

Géraniol

Espèces Algues
NOEC 1 mg/l
Durée d'exposition 72 h

Géraniol

Espèces Algues
CE 10 3,77 mg/l
Durée d'exposition 72 h

Propane-1,2-diol

Espèces Algues
CE50 19 à 19,1 g/l
Durée d'exposition 4 d
Source ECHA

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

Nom commercial: MilbaStop

Version: 1 / CH

Date de révision: 04.06.2024

Numéro de la matiere: R-299738:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 04.11.2024

Biodégradabilité (Composants)

Cyperméthrine	
évaluation	non dégradable
Géraniol	
évaluation	facilement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

Cyperméthrine	
log Pow	6,09
température	25 °C

facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)

Cyperméthrine	
BCF	1204
Concentration	mg/l
Espèces	Salmo gairdneri

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

non déterminé

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Donnée non disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Eviter les rejets dans l'atmosphère.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Nom commercial: MilbaStop

Version: 1 / CH

Date de révision: 04.06.2024

Numéro de la matière: R-299738:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 04.11.2024

Code de déchets CEE 02 01 08* déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

SR 814.610 Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD)

SR 814.600 Ordonnance sur les déchets (OLED)

SR 814.610.1 Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	3082	3082	3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Cyperméthrine)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Cypermethrin cis/trans +/- 40/60)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Cypermethrin cis/trans +/- 40/60)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l	5 l	
Les catégories de transport	3		
14.5. Dangers pour l'environnement			
Code de restrictions en tunnels	-		

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
aucun

Nom commercial: MilbaStop

Version: 1 / CH

Date de révision: 04.06.2024

Numéro de la matiere: R-299738:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 04.11.2024

Autres informations

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations

Product type (biocide): 18 - Insecticides, acaricides and products against other arthropods
Contains:
cypermethrine cis/trans +/- 40/60
91,65g/kg (=90g/l)
Geraniol
10,18 g/kg (=10g/l)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
Comme nous n'avons aucune information sur les conditions de travail de l'utilisateur, les informations

Nom commercial: MilbaStop

Version: 1 / CH

Date de révision: 04.06.2024

Numéro de la matière: R-299738:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 04.11.2024

fournies sur ces données de sécurité sont conformes avec l'état de nos connaissances et les réglementations nationales et communautaires.

Sans instructions de manipulation écrites au préalable, le mélange peut être utilisé uniquement pour les utilisations précisées dans la section 1.

L'utilisateur est responsable de s'assurer que toutes les mesures nécessaires sont prises pour se conformer aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie de ses propriétés.